

## DELIBERATION

Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire  
Séance du 24 novembre 2023

Président de séance : Laurence VERNAY

Secrétaire de séance : Daniel BOUYER

**BUDGET RECTIFICATIF 2023 DE LA CCI NANTES ST-NAZAIRE**

L'Assemblée Générale de la CCI Nantes St-Nazaire, réunie le 24 novembre 2023 à Nantes,  
Après avoir constaté que plus de la moitié des membres en exercice sont présents ou représentés,

**Laurence VERNAY**, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente

Nous passons maintenant à la partie budget avec l'examen du budget rectificatif 2023.

Comme vous le savez, en ce qui concerne la TCCI en 2023 nous sommes sur une stabilité, et le résultat de notre CCI est en amélioration.

Je vous propose tout d'abord de passer la parole à Jean-Yves Lhériaux pour qu'il vous expose plus en détail ces projets de budgets.

**Jean-Yves Lhériaux**, Directeur Financier

.../...

**Laurence VERNAY**, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente

Merci pour cette présentation, je propose maintenant que nous écoutions Denis MAURE Président de la Commission des Finances pour l'avis de cette commission.

**Denis MAURE**, Président de la Commission des Finances

La Commission des Finances de la CCI Nantes St Nazaire s'est réunie le lundi 6 novembre dernier afin d'examiner ces projets de budgets.

**Concernant le budget rectificatif 2023,**

**Sur le résultat :**

La Commission a constaté une amélioration du résultat attendu à +268 K€ pour une prévision initiale de +53 K€.

Cette amélioration provient principalement de produits supplémentaires, concernant notamment :

- les revenus du patrimoine immobilier (+342 K€),
- les subventions d'exploitation pour des actions liées à la transition énergétique et numérique (+115 K€),
- les refacturations de masse salariale (+170 K€),
- les autres prestations (+138 k€).

Par ailleurs des d'économies ont été réalisées, notamment sur la masse salariale (-51 K€, hors personnels refacturés).

La Commission note par ailleurs :

- le repli de l'activité formation continue par rapport aux prévisions,
- la progression des produits financiers découlant de la prolongation de la DSP actuelle de l'Aéroport Nantes Atlantique et de l'augmentation des taux de rémunération de la trésorerie.

La Commission des Finances précise enfin que ce résultat tient compte d'une nouvelle dépréciation (303 k€) sur les titres détenus par la CCI dans la SPEB et Exponantes.

**Sur les investissements :**

Le programme d'investissement pour 2023 s'élève à 30,0 M€ pour une prévision initiale de 4,8 M€.

Ce dépassement est principalement dû à l'acquisition du bâtiment de la Maison de l'Entrepreneuriat et des Transitions à St-Herblain pour 25,0 M€, financé par recours à l'emprunt pour 19,8 M€ et sur les fonds propres de la CCI pour le solde.

Les autres investissements sont constitués d'acquisitions de titres de participations dans plusieurs sociétés, opérations sur lesquelles la Commission a été consultée, (pour 2,6 M€), ainsi que d'investissements immobiliers et travaux sur des bâtiments appartenant à la CCI (pour 2,4 M€).

Le fonds de roulement prévisionnel devrait s'élever à 3,2 M€, fin 2023.

Après avoir examiné le projet de budget rectificatif 2023 la Commission des Finances donne un avis favorable à ce projet et propose à l'Assemblée de l'approuver.

**Laurence VERNAY**, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente

Merci Denis, avant de passer au vote avez-vous des questions ?

Pas de questions donc je propose maintenant de passer au vote du budget rectificatif 2023 dont les principales valeurs sont affichées sous vos yeux.

Il y a-t-il des votes CONTRE, des ABSTENTIONS

Délibération approuvée par :

Quorum : 31	Présents : 35
35 voix POUR	0 voix CONTRE

La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de la CCI Nantes St-Nazaire



Le Secrétaire, membre du Bureau

